



COMMUNIQUE DE PRESSE

Echec des négociations Assurance chômage

Le 20 février la délégation FORCE OUVRIERE s'est rendue au siège du MEDEF.

La séance a commencé par l'énonciation d'un constat d'échec des négociations par la délégation patronale.

En effet, le MEDEF, CPME et U2P n'avaient fait aucune concession et ne tablaient que sur des économies sur les dos des demandeurs d'emploi !

FORCE OUVRIERE déplore l'échec des négociations lié à l'entêtement du patronat de refuser le bonus malus, système qui aurait permis de lutter contre la précarité des contrats courts et de responsabiliser les entreprises.

Notre priorité étant de sauvegarder les droits des demandeurs d'emploi et des salariés précaires, trop souvent des femmes et des jeunes à temps partiels avec un faible salaire.

Cette négociation était malgré tout mal engagée dès le départ au vu de la lettre de cadrage demandant des économies irréalisables de l'ordre de 3,9 mds d'euros en 3 ans.

FORCE OUVRIERE est particulièrement préoccupée, à l'aune d'une reprise en main par le gouvernement de l'assurance chômage, par l'avenir de l'indemnisation des demandeurs d'emploi et l'incertitude de la volonté réelle de celui-ci de mettre en place le bonus-malus.

Contact :

Michel BEAUGAS

Secrétaire confédéral

Secteur Emploi et Formation professionnelle

mbeaugas@force-ouvriere.fr

01 40 52 84 05

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE

141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14 - Tel : 01 40 52 82 00

Siret : 784 578 247 00040 – Code APE 9420Z